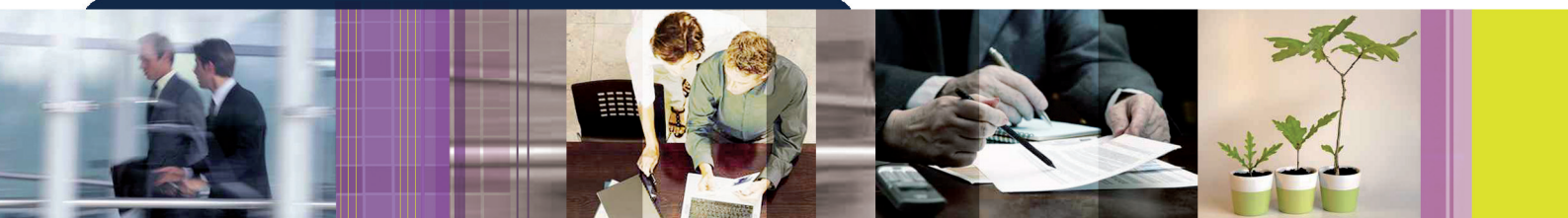




Conseils transmission



Objectif	Mettre en place une démarche projet de transmission d'entreprise, c'est-à-dire cession à titre gracieux (famille) ou à titre onéreux (vente).
Descriptif	Entretien avec un conseiller de l'Espace Entreprises de la CCI Dordogne pour : <ul style="list-style-type: none"> ■ élaborer un plan d'actions, ■ acquérir des connaissances complémentaires (implication juridique, fiscale, patrimoniale...).
Public	Dirigeant d'entreprise souhaitant transmettre son entreprise (vente, donation...).
Durée	1 à 2 heures.
Tarif	Prestation non facturée
Observation(s)	Entretien sur rendez-vous.
Partenaire(s)	Conseil Général de la Dordogne Etat

entreprises

Contactez

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne - Espace Entreprises
Service Création Transmission Reprise : 05 53 35 80 35 - c.lespinasse@dordogne.cci.fr